

# Faculté de médecine, Université d'Ottawa

## Parcours vers le Brevetage et la Pré-commercialisation

### (3P) Appel à propositions 2025

---



La Faculté de médecine est heureuse d'annoncer l'appel à propositions pour le Programme Parcours vers le brevetage et la pré-commercialisation 2025. Ce programme vise à soutenir la recherche et l'innovation en santé/biomédicale au sein de la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa et des instituts affiliés, depuis la preuve de concept et au-delà. Il offre des opportunités pour évaluer des idées précliniques, identifier précocement les obstacles au brevetage et à la commercialisation, et analyser les projets sous un angle économique afin de déterminer comment les faire progresser sur une voie de pré-commercialisation. Ce programme a pour objectif de fournir un soutien pour : (1) Les expériences clés nécessaires à la protection de la propriété intellectuelle (PI) et à l'avancement des niveaux de maturité technologique, (2) L'évaluation du potentiel du marché, (3) Le mentorat et/ou le développement d'affaires, et (4) L'élaboration d'un plan de commercialisation visant à faciliter un cheminement réussi vers le marché.

Les projets financés recevront un soutien direct pouvant atteindre 10 000 \$ de la Faculté de médecine, qui devra être jumelé par un financement pouvant atteindre 10 000 \$ du département ou de l'institut de recherche où le/la chercheur-e principal-e détient un poste principal. De plus, les candidatures retenues peuvent recevoir un soutien direct et indirect totalisant jusqu'à 10 000 \$ de la part du Service de soutien à l'innovation (ISS) de l'Université d'Ottawa. Le soutien de l'ISS comprend un financement direct ainsi qu'un soutien indirect, qui peut inclure la facilitation de conseils externes en affaires et en réglementation par l'ISS.

**Domaine de recherche prioritaire :** Les projets liés à la santé cerveau-cœur peuvent être admissibles à un financement supplémentaire pouvant atteindre 10 000 \$ de la part du l'Interconnectome cœur-cerveau (ICC). Plus d'informations sont disponibles à la section 7 ci-dessous.

Tous les projets retenus bénéficieront d'opportunités de mentorat et de consultation avec des expert-e-s en affaires afin de faciliter le chemin vers la commercialisation, incluant une évaluation du marché et/ou le développement commercial de la proposition. Le cas échéant, le mentorat/la consultation sera fourni en collaboration avec le Bureau de transfert de technologie d'un institut de recherche. Enfin, les projets peuvent également être admissibles à un soutien supplémentaire de la part de partenaires industriels collaborant avec le programme 3P.

#### **Inclusion, Diversité, Équité, Accessibilité et Justice sociale (IDEAS)**

La Faculté de médecine (FM) a priorisé l'inclusion, la diversité, l'équité, l'accessibilité et la justice sociale (IDEAS) dans son Plan stratégique 2025-2030. Les concepts IDEAS sont donc intégrés tout au long de ce processus. Cela inclut notamment le suivi des trois modules l'ACSG des IRSC et la fourniture des trois certificats de réussite dans le cadre du dossier de candidature, ainsi que la complétion d'un sondage d'auto-identification post-soumission (décrit dans les termes de référence).

Ouverture de l'appel à candidatures : 25 septembre 2025

Date limite de dépôt des candidatures : 14 novembre 2025, 23 h 59

Avis de décision : décembre 2025

Date de début du financement : 1er janvier 2025

Modèle de [proposition](#) à télécharger

Questions: [rreshke@uottawa.ca](mailto:rreshke@uottawa.ca) ou [resmed@uottawa.ca](mailto:resmed@uottawa.ca)

## Portail de soumission :

[https://www.surveymonkey.ca/r/2025\\_3P](https://www.surveymonkey.ca/r/2025_3P)

# Parcours vers le Brevetage et la Pré-commercialisation (3P) Termes de référence 2025



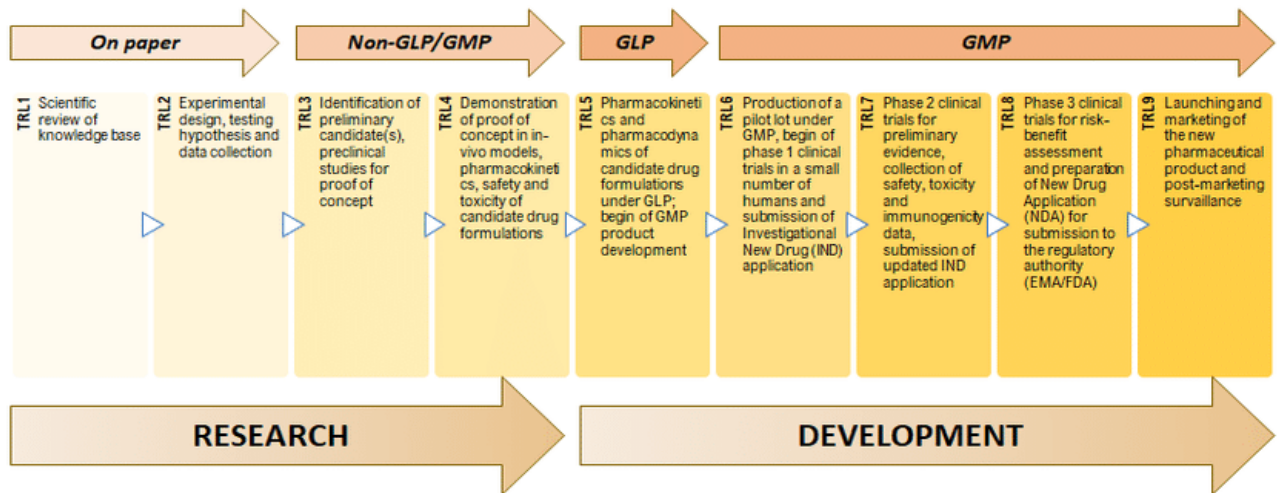
## 1. Principes généraux

### 1.1. Objectif du programme 3P :

- Fournir un soutien aux projets visant le brevetage et la commercialisation des résultats de recherche en santé et/ou biomédicale.
- Évaluer les idées précliniques, identifier précocement les obstacles au brevetage et à la commercialisation, et analyser les projets sous un angle économique.
- Permettre la réalisation des expériences clés nécessaires à la protection de la propriété intellectuelle (PI) et à l'avancement des niveaux de maturité technologique (TRL).
- Fournir mentorat et soutien pour l'évaluation du potentiel du marché, le développement des affaires et l'élaboration d'un plan de commercialisation.

### 1.2. Critères d'éligibilité des candidat·e·s :

- Les candidat·e·s au programme 3P doivent être des membres actif·ve·s de la Faculté avec un poste académique principal dans un Département de sciences fondamentales ou cliniques en tant que Professeur·e adjoint·e, agrégé·e ou titulaire à la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa.
- Les projets doivent répondre aux critères d'un niveau de [maturité technologique](#) (TRL)  $\geq 3$ . Voir figure ci-dessous.



Souto, Eliana B.; Silva, Gabriela F.; Dias-Ferreira, João; Zielinska, Aleksandra; Ventura, Fátima; Durazzo, Alessandra; Lucarini, Massimo; Novellino, Ettore; Santini, Antonello. 2020. "Nanopharmaceutics: Part II—Production Scales and Clinically Compliant Production Methods" *Nanomaterials* 10, no. 3: 455. <https://doi.org/10.3390/nano10030455>

## 2. Utilisation des fonds

### 2.1. Administration du programme 3P :

- Financement, Faculté de médecine, Université d'Ottawa – Contributions de la Faculté et des départements.
- Financement, Institut de recherche (selon l'affectation) – Contribution de l'institut de recherche.
- Financement, Université d'Ottawa – Contribution des Services de soutien à l'innovation (ISS).
- Financement, l'Interconnectome cœur-cerveau – Contribution de l'ICC.

2.2. Le financement est limité aux dépenses de recherche éligibles pour les expériences nécessaires à la protection de la PI et à l'avancement des TRL (y compris, mais sans s'y limiter, réactifs, consommables, salaires et allocations pour le personnel de recherche, frais de service des installations) et aux coûts non liés à la recherche (y compris, mais sans s'y limiter, consultations financières, commerciales et juridiques).

2.3. Répartition du financement :

- Jusqu'à 10 000 \$ de la Faculté de médecine.
- Fonds de contrepartie jusqu'à 10 000 \$ du Département ou de l'Institut de recherche où le/la candidat-e occupe un poste principal.
- Les candidatures retenues **peuvent** recevoir un soutien direct et indirect totalisant jusqu'à 10 000 \$ des Services de soutien à l'innovation (ISS) de l'Université d'Ottawa. Le soutien de l'ISS comprend le financement direct ainsi qu'un soutien indirect pouvant inclure la facilitation de conseils externes en affaires et en réglementation.
- Les projets liés à la santé cerveau-cœur **peuvent** être admissibles à un financement supplémentaire jusqu'à 10 000 \$ de l'ICC.

2.4. Le/la candidat-e doit confirmer, au moment de la soumission, que les fonds de contrepartie sont disponibles auprès de son département et/ou institut de recherche affilié, et peuvent provenir de plusieurs sources. Les fonds de contrepartie doivent être des contributions en espèces (les contributions en nature ne seront pas acceptées).

### 3. Processus financiers

3.1. Pour les candidat-e-s retenu-e-s, les fonds de contrepartie départementaux doivent être transmis à la Faculté de médecine dans les 30 jours suivant la date de début.

- Un centre de coûts sera créé à la Faculté ou transféré à un établissement affilié uniquement après que les fonds de contrepartie auront été déposés dans le Fonds CRCAP de l'Université d'Ottawa.
- À la fin de la période de financement, les fonds non dépensés retourneront au Fonds CRCAP de l'Université d'Ottawa, tandis que tout dépassement sera à la charge du/de la chercheur-e-s.
- Les fonds de l'ISS et/ou ICC seront déposés dans les 30 jours suivant la date de début.

3.2. Les candidat-e-s soumettent leur dossier via le Portail de soumission 3P :

Dossier de candidature :	
<b>Informations générales</b>	<p>Avoir les éléments suivants prêts au moment de la soumission (aucune fonction « enregistrer » sur le portail) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Titre du projet</li> <li>• Résumé exécutif (mots : 150 [EN] / 180 [FR]) (Copier-coller depuis le document de proposition)</li> <li>• Institut de recherche principal du/de la candidat-e principal-e</li> <li>• Département du/de la candidat-e principal-e</li> <li>• Déclaration d'utilisation de l'IA générative (le cas échéant)</li> <li>• Nombre de mots de la proposition</li> </ul>
<b>Documents</b>	<b>Instructions</b>
<b>Modèles de documents</b>	Télécharger le <a href="#">modèle</a> de proposition
<b>Certificat IRSC l'ACSG pour le chercheur-e principal-e</b>	<p>Nom fichier : <b>NomDeFamille_Prénom_ACSG</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter <a href="#">les trois modules IRSC l'ACSG</a> et fournir les trois certificats dans le dossier de candidature</li> </ul>
<b>Croquis biographique du/de la chercheur-e principal-e et co-chercheur-e-s</b>	<p>Nom fichier : <b>NomDeFamille_Prénom_CVBio</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser le format IRSC Bio Sketch</li> </ul>
<b>Plan scientifique pour faire progresser la découverte</b>	<p>Nom fichier : <b>NomDeFamille_Prénom_3P_Proposition</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résumé exécutif : 150 [EN] / 180 [FR] mots</li> <li>• Justification du niveau de maturité technologique: 150 [EN] / 180 [FR] mots</li> <li>• Plan scientifique : 1000 [EN] / 1200 [FR] mots</li> </ul> <p><b>Sections du plan scientifique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résumé des travaux réalisés à ce jour</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins spécifiques et/ou expériences manquantes pour faire progresser le concept/la découverte vers la commercialisation</li> <li>• Description et expertise des membres de l'équipe, rôles et responsabilités</li> <li>• Résultats/avantages potentiels attendus grâce à ce financement</li> <li>• Budget et justification</li> <li>• Références (aucune limite)</li> </ul> <p><b>OPTIONNEL</b> : Pour les candidat-e-s postulant au <b>domaine prioritaire ICC</b> (financement supplémentaire jusqu'à 10 000 \$) : 350 [EN] / 420 [FR] mots</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Description de la pertinence du projet par rapport à la stratégie scientifique de l'ICC, y compris ses Fondations et Thèmes</li> <li>• Description des manières dont le projet intègre les thèmes transversaux de l'ICC</li> </ul>
<b>Lettre de soutien</b>	<p>Nom fichier : <b>NomDeFamille_Prénom_LdA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Provenant de l'Institut de recherche ou Département de la Faculté de médecine affilié au candidat principal, confirmant la fourniture de 10 000 \$ en fonds de contrepartie.</li> </ul>
<b>Sondage post-soumission d'auto-identification (voir section IDEAS ci-dessous)</b>	

### 3.3. IDEAS : Sondage post-soumission d'auto-identification

- Tous les candidat-e-s doivent compléter le sondage confidentiel pour être éligibles au financement. Une option « préfèrent ne pas répondre » est disponible.
- Après la date limite de soumission, chaque candidat-e recevra un numéro de suivi pour compléter le sondage.
- Le numéro de suivi permettra de vérifier la complétion du sondage sans lier directement les informations au/la candidat-e.
- Seul-e un-e administrateur-riche du programme (au Bureau de la recherche, FM) aura accès aux données.
- Les données resteront anonymisées (via numéro de suivi) pour indiquer seulement si l'individu appartient globalement à un groupe sous-représenté ou non.
- Voir le processus d'évaluation ci-dessous, où la priorisation des groupes sous-représentés est décrite.

### 3.4. Les projets dans les [domaines stratégiques prioritaires](#) actuels et émergents seront favorisés, incluant :

- Recherche sur le cerveau (points forts FM)
- Infection, immunité et inflammation (points forts FM)
- Biologie cardiovasculaire et vasculaire (points forts FM)
- Épidémiologie, santé publique, formation médicale innovante, recherche transformatrice (points forts FM)
- Recherche clinique et translationnelle (initiative transversale)
- Biologie systémique, génétique et mécanismes des maladies (initiative transversale)
- Médecine régénérative et thérapeutiques innovantes (initiative transversale)
- IA (priorités émergentes)
- Recherche et éducation en santé autochtone (priorités émergentes)

## 4. Processus d'évaluation

4.1. Chaque candidature sera évaluée et notée par les évaluateur-riche-s selon les critères suivants. Les scores vont de 0 à 5 pour chaque item, où 5 = Exceptionnel-le et 0 = Non abordé :

Descriptors	Ranking Range	Outcome
Exceptionnel-le	4.5 - 4.9	Peut être financé-e – Discussion par le comité
Excellent-e	4.0 - 4.4	
Très bien	3.5 - 3.9	
Correct	3.0 - 3.4	Non finançable – Peut ou non être discuté
Faible	0.0-2.9	

- **Qualité de l'innovation**
  - Avancement réalisé et capacité à atteindre objectifs et jalons
  - Validation de la preuve de concept ou innovation via modèles pertinents

- Description de la nouveauté ou de l'étape inventive
- **Potentiel de commercialisation**
  - Identification du besoin du marché et compétitivité de l'innovation
  - Analyse préliminaire du marché ou recherche de brevets
  - Partenariats existants, le cas échéant
  - Identification des principaux obstacles
  - La proposition mène-t-elle l'innovation vers le brevetage ou la commercialisation
  - **Impact dans le domaine**
  - Probabilité que les résultats permettent à l'innovation de devenir une solution réelle
  - Description de l'innovation et avantages par rapport aux approches existantes
  - Capacité de l'innovation à être disruptive
  - **Budget et justification**
  - Pertinence du budget pour atteindre les objectifs
  - Si > 30 000 \$, indication des autres sources de financement
- **IDEAS and l'ACSG**
  - Intégration des principes IDEAS et l'ACSG dans la conception du projet, la composition de l'équipe et/ou les stratégies de commercialisation

4.2. Seules les candidatures au-dessus du seuil de financement minimum seront retenues.

4.3. En cas d'égalité (à une décimale), celle-ci sera résolue en examinant la moyenne des classements attribués par les évaluateur·rice·s. Si l'égalité persiste, les critères suivants seront appliqués pour la départager :

- Priorité aux chercheur·e·s en début de carrière
- Deuxième priorité aux candidat·e·s n'ayant jamais reçu de financement 3P
- Troisième priorité aux candidat·e·s de groupes sous-représentés (IDEAS)
- Quatrième priorité aux projets alignés avec les priorités stratégiques FM

4.4. Équipe d'évaluation :

- Fonds attribués par un comité de pairs présidé par le/la Vice-doyen·ne à la recherche
  - Les évaluateur·rice·s incluent des professeur·e·s non candidat·e·s de l'Université et des instituts affiliés, avec représentation de l'ISS et industrie, chaque proposition étant évaluée en triplicata (<6 par personne)
  - Les ancien·ne·s candidat·e·s peuvent être recruté·e·s comme évaluateur·rice·s
- Aucun retour direct aux candidat·e·s; instructions de contacter le/la Vice-doyen·ne à la recherche pour toute question

4.5. Les décisions de la FM sont finales et sans recours.

4.6. Les candidatures pour le domaine prioritaire de l'ICC seront évaluées séparément par un sous-comité du Conseil scientifique de l'ICC pour déterminer leur pertinence par rapport à la stratégie scientifique et aux thèmes transversaux.

## 5. Après attribution – Rapports

5.1. Les candidat·e·s financé·e·s bénéficieront non seulement d'un soutien financier direct mais aussi d'opportunités de mentorat et de consultations avec des expert·e·s externes en affaires. Les candidat·e·s retenu·e·s auront l'occasion de participer à l'élaboration d'un plan de commercialisation aux côtés des expert·e·s de l'équipe de développement des affaires de l'ISS. Dans le cadre du développement du projet, l'équipe de développement partagera son expertise pour réaliser une évaluation du marché et déterminer les besoins pour traduire et développer la découverte. Les candidat·e·s retenu·e·s peuvent également bénéficier d'un soutien supplémentaire de partenaires industriels collaborant au programme. Le mentorat/la consultation pourra aussi être facilité en collaboration avec un Bureau de transfert de technologie d'institut de recherche, selon le cas.

5.2. Un rapport scientifique et financier doit être envoyé à la Faculté de médecine à la fin de la période de financement (un modèle sera fourni par le Bureau de la recherche).

## 6. Domaine de recherche prioritaire – [Programme Interconnectome cœur-cerveau \(ICC\)](#)

Les candidat·e·s souhaitant postuler au domaine prioritaire de l'ICC (financement supplémentaire jusqu'à 10 000 \$) doivent décrire :

1. La pertinence du projet par rapport à la stratégie scientifique de l'ICC, y compris [Fondations et Thèmes](#)
2. Les manières dont le projet intégrera les [thèmes transversaux](#) de l'ICC

Les candidatures pour le domaine prioritaire de l'ICC seront examinées séparément par un sous-comité du Conseil scientifique de l'ICC afin de déterminer leur pertinence par rapport à la stratégie scientifique de l'ICC et aux thèmes transversaux. Les candidat·e·s au financement ICC doivent être [membre·s académique·s principal·e·s de l'ICC](#) ou disposé·e·s à le devenir si leur projet est financé.

Suivi des modifications du document

Date	Notes
	•